Nom et adresse de l'école	**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE du 04 /11/ 2025**	ACADÉMIE DE LYON Liberté Égalité Fraternité — Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE		
Inspectrice de l'éducation nationale : Martine BOYER-GOUILLARD		**Excusée**
MEMBRES VOTANTS		
	Présent	**Excusé**
Directeur de l'école - Président : Steven OLIVIER	X	
Conseillère municipale: Claudine TRENTESAUX	X	
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE		
Sophie MASURE	x	
Angéline PONCET	X	
Steven OLIVIER	X	
Audrey ASSOULY	X	
Alexandrine FAVRE	X	
Léa DOBLI		X
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES		
Julien CANCIANI		x
Charline GUYENNON	x	
Roxanne NOËL	X	
Caroline MOULIN	X	
Loïca LANEYRIE MEGARD	X	
Nissrin OULAD	X	

Procès-verbal établi le 4 novembre 2025

Heure de début : 18h30

Choix d'un secrétaire de séance :

Ordre du jour voté à l'unanimité :

1 PRESENTATION DE LA NOUVELLE ASSEMBLEE
2 BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2025-2026 (effectifs, locaux, matériel, pédagogie)
3 ADOPTION ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR
4 PRESENTATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES
5 PROJETS PEDAGOGIQUES (projet musical)
6 EVALUTATION D ECOLE N+1

1 PRESENTATION DE LA NOUVELLE ASSEMBLEE

Le conseil d'école est composé des membres suivants : directeur d'école, les enseignants de l'école, Monsieur le Maire ou un adjoint, les représentants de parents d'élèves en nombre égal au nombre de classes.

Monsieur le Directeur souhaite la bienvenue aux nouvelles personnes qui rejoignent l'assemblée cette année.
Les représentants de parents d'élèves pour cette année sont : Loïca LANEYRIE MEGARD, Julien CANCIANI, Caroline MOULIN, Nissrin OULAD, Roxanne NOËL et Charline GUYENNON.

2 BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2024-2025 (effectifs, locaux, protocole sanitaire)

Effectifs

Classe	Enseignant	Atsem	AESH	Effectif
Classe 1 PSMS	Audrey ASSOULY	Catherine DUWEZ		14 PS + 7 MS = 21 élèves
Classe 2 PSMS	Angéline PONCET Léa DOBLI	Laura BOURGEOIS	Widad ZEID Ghislaine BRUNET-BELLOT	15PS + 6 MS = 21 élèves
Classe 3 MSGS	Alexandrine FAVRE	Anna WAISS	Laurence EVIEUX Ghislaine BRUNET-BELLOT	6 MS+17 GS 23 élèves
Classe 4 MSGS	Sophie MASURE	Angélique WAISS	Joëlle NGUYEN DUC LONG-CATTIAUX Laurie DUMOUCHEL	8 MS+14 GS = 22 élèves

Il y a donc cette année 87 élèves scolarisés alors qu'il y en avait 94 l'an dernier et 106 il y a deux ans. Cela permet d'avoir des effectifs limités à 23 élèves par classe. En collaboration avec le PIAL, l'équipe pédagogique a pu préserver les mêmes AESH que l'an dernier pour aider les élèves a besoins éducatifs particuliers.

Il y a 29 élèves de petite section, 27 élèves de moyenne section et 31 élèves de grande section.

Le travail de prévision d'effectifs pour l'an prochain, en lien avec la municipalité et les services de l'Education Nationale, indiquent un effectif de l'école à 86 alors que le seuil indicatif de fermeture de la quatrième classe est à 84. Il sera donc important de réaliser dès le mois d'avril les opérations d'inscriptions pour la future année scolaire afin d'obtenir des éléments prévisionnels le plus justes possibles.

2 BILAN DE LA RENTREE SCOLAIRE 2025-2026 (effectifs, locaux, matériel, pédagogie)

Locaux

À la suite des demandes de travaux faites par l'équipe enseignante, voici les principaux travaux réalisés cet été :

_ les panneaux en bois avec les œuvres de collage réalisées en 2024 ont été accrochées au mur.
_ réparations sur le grillage vert de la cour de petite section
_ Dans la classe de Audrey ASSOULY, un écran numérique interactif a été installé. Toutes les classes de l'école sont maintenant équipées

Les demandes suivantes restent en attente :
_ installer dans la classe 2 et dans les sanitaires de petite section un système qui permette aux enfants d'être autonomes pour l'utilisation des robinets (comme celui existant dans la classe 1)

_ l'équipe enseignante est aussi dans l'attente du commencement des travaux pour l'aménagement de la nouvelle cour, initialement prévu aux congés de la Toussaint. Pour faciliter le commencement, la cabane à été vidée de son contenu la veille des vacances de la Toussaint. Le matériel va être replacé dans la cabane afin de pouvoir profiter au mieux de la salle de motricité.

Demande des représentants de parents d'élèves : Le démarrage des travaux de rénovation de la cour de l'école était initialement prévu pour cette fin d'année 2025.Le calendrier est-il maintenu ?

Madame Trentesaux informe que les véhicules de chantier permettent de déplacer les cabanes actuelles sont trop imposants pour passer par l'accès pompier de la cour. Il faudrait pour qu'ils accèdent à la cour créer un passage en découpant le grillage. Lorsque ce passage sera créé, l'utilisation de la cour par les élèves ne sera plus possible. C'est pour cette raison qu'il a été décidé de coordonner le déplacement de la cabane avec les autres opérations de rénovation, pour limiter le temps pendant la cour ne sera pas utilisable. Une réunion a lieu en fin de semaine. L'équipe municipale tiendra informée l'équipe enseignante des décisions prises, en particulier concernant le calendrier des opérations.

Demande des représentants de parents d'élèves : Plusieurs parents signalent à nouveau des problèmes de stationnement sur le trottoir du Chemin du Colombier, ce qui oblige parfois les enfants à marcher sur la chaussée, face aux véhicules qui descendent. Ce sujet, déjà évoqué l'an dernier, reste préoccupant. Que peut-on envisager pour améliorer la sécurité à cet endroit ?

Le conseil d'école évoque les possibilités suivantes : Marquage au sol, mise ne place d'un panneau lumineux, présence temporaire du policier municipal. Une communication aux familles est aussi envisagée. L'an dernier, la présence d'un policier municipal avait permis de réduire les comportements dangereux des automobilistes, mais seulement sur un temps limité. Arès son départ les mauvaises habitudes de certains conducteurs ont repris.

Matériel

Les élèves peuvent profiter du matériel demandé par l'équipe enseignante pour les investissements municipaux de 2025 et validés par les élus : un tableau numérique interactif (coût 2200 euros) et 6 tapis de gymnastiques (coût 996 euros)

Motricité

Accès à l'école : les parents peuvent de nouveau rentrer à l'école. L'équipe pédagogique en a fait un bilan positif. La circulation est fluide, les horaires sont respectés et cela aide à faire du lien avec les familles.

3 ADOPTION ET VOTE DU REGLEMENT INTERIEUR

Le conseil d'école propose deux modifications pour que le règlement intérieur soit conforme aux usages en place depuis la rentrée scolaire et la dépose des enfants à la porte de la classe le matin.

Modification 1 : la phrase : *Les poussettes, vélos et trottinettes doivent rester à l'extérieur.*
Est remplacée par *Les vélos et trottinettes doivent rester à l'extérieur.*
En effet, les poussettes sont autorisées à stationner à l'intérieur du hall d'entrée.

Modification 2 : la phrase *Les enfants sont accueillis à la porte des bâtiments.*
Est remplacée par : Les enfants sont accueillis à la porte de leur classe.

4 PRESENTATION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES COMPLEMENTAIRES

Depuis le début du mois d'octobre, de 13h à13h50, les élèves de grande section repérés par les enseignants comme ayant besoin de soutien, font des activités ludiques en petits groupes reprenant

les compétences de moyenne section en numération et en phonologie. Les enseignantes aident également à l'endormissement des élèves avec les maitresses de PS et MS.
D'autres enfants bénéficieront de soutien sur d'autres domaines pour les prochaines périodes. Les enseignants expliquent aux parents concernés le contenu des séances.

Question des représentants de parents d'élèves. Pause méridienne (12H–14H*)*

Certains parents trouvent la pause méridienne assez longue pour les enfants qui rentrent déjeuner à la maison. Pour les petits qui restent à la cantine, il semble qu'ils soient mis à la sieste plus tôt (vers 13H). Proposition d'en discuter lors du conseil d'école 2026.

Réponse du directeur : nous avons reconduits les horaires pour la période 2024-2027. La reconduction a été validée par le conseil municipal et le conseil d'école. Une prochaine discussion aura lieu en avril 2027.Le fait que les petits soient couchés plus tôt correspond à leur rythme. Si les enfants dorment sur le temps méridien, ils ont plus de temps éveillés, et sont donc disponibles plus longtemps pour les apprentissages sur le temps scolaire. Avancer l'horaire de début de l'école augmentera au contraire le temps de repos sur le temps scolaire, sauf si l'horaire du repas et donc du coucher est aussi avancé. Les enfants peuvent aussi faire la sieste à la maison et revenir à l'école ensuite à 15h.

Présentation bilan coopérative scolaire

RECETTES 2024/2025	898,85
DEPENSES 2024/2025	-887,34
BILAN EXERCICE 2024/2025	11,51
SOLDE DISPONIBLE	2778,79

Les recettes sont composées des cotisations pour 620 euros et du bénéfice photos de classe pour 278,85 euros.
Cette coopérative est utilisée pour l'achat de matériel de bricolage, d'ingrédients pour les crêpes du carnaval, de timbres pour l'envoi de cartes de vœux par les enfants, de ballons pour la cour.

Pour l'année scolaire 2025/2026, les parents ont cotisé pour un montant total de 728 euros, ce montant est supérieur à l'an dernier alors qu'il y a moins d'élèves. L'équipe enseignante remercie les parents.

4 PROJETS PEDAGOGIQUES

Projet musique

Le dimanche 5 juillet 2026, l'Union Musicale de Ceyzériat organisera le Festival de musique Bresse Revermont. Ce festival regroupe les 11 harmonies de notre secteur géographique pour créer du lien entre les différentes harmonies. C'est un évènement qui a lieu tous les 12 ans sur la commune et qui fédère des centaines de musiciens et des milliers de visiteurs. Cette année, le thème sera la bande dessinée et les mangas. Pour faire du lien avec cet évènement, l'équipe pédagogique travaillera sur le thème de la musique cette année. Une rencontre avec un musicien intervenant dans les écoles sur le thème de la musique et des danses africaines est prévue. L'objectif est de créer un temps fort autour de la musique quelques jours avant le festival, pour annoncer l'évènement, à un moment où les premières décorations seront installées.

Décloisonnement

Les effectifs des classes et les locaux disponibles ont rendu possible la mise en place d'un décloisonnement cette année. L'après-midi de 14h10 à 14h45 les élèves de grande section sont regroupés par groupes de 9 ou 10. Une rotation a lieu sur la semaine pour que chacun bénéficie d'un temps de graphisme avec Angéline PONCET ou Audrey ASSOULY, d'un temps de jeu de société de logique ou de numération avec une ATSEM, d'un temps de phonologie avec Sophie MASURE, ou d'un temps de résolution de problèmes numériques avec Alexandrine FAVRE.

Motricité

Tous les enfants de l'école ont réalisé des parcours d'équilibres pendant cette première période d'école.

En fin de période, l'équipe enseignante a proposé à chaque parent de découvrir ce que son enfant savait faire sur le parcours, en l'accompagnant lorsqu'il le dépose à l'école le matin.

Cette opération a été un succès car environ deux tiers des parents ont participé. Les représentants de parents confirment avoir apprécié de découvrir avec leur enfant ce qu'ils avaient fait pendant le temps de motricité, les enfants étaient fiers de partager cela.

Bibliothèque municipale

Le directeur remercie la municipalité d'offrir la possibilité d'un partenariat avec la médiathèque municipale. Les enfants se rendent à la bibliothèque une fois par période. La bibliothécaire Fanny MARECHAL et son équipe de bénévoles proposent des ateliers autour du livre. Chaque enfant peut emprunter un livre.

6 EVALUTATION D ECOLE N+1

Notre école est engagée dans la démarche d'évaluation d'école depuis l'année 2024/2025.

Parmi les axes de développements proposés, l'équipe pédagogique a décidé de prioriser les points suivants pour cette année scolaire :

- ✓ **Ouvrir l'école aux familles** : Permettre aux parents de déposer leur enfant à la porte de la classe, temps de motricité ouverte
- ✓ **Harmonisation des pratiques pédagogiques** : utilisation d'un outil commun pour l'acquisition du vocabulaire : Apprenti langue
- ✓ **Harmonisation du règlement entre le temps scolaire et le temps périscolaire :** A venir : faire un travail en commun sur le règlement de la cour de l'école.

Heure de fin : 20h20

Le président, directeur de l'école Nom : OLIVIER Steven	Le secrétaire, Nom : ASSOULY Audrey Fonction : adjointe
Signature	Signature